

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AFR 43/004/2007 – ÉFAI

7 novembre 2007

Action complémentaire sur l'AU 259/07 (AFR 43/003/2007, 12 octobre 2007) Prisonnier d'opinion

NIGER Ibrahim Manzo Diallo (h), journaliste

Le 31 octobre, Ibrahim Manzo Diallo, rédacteur en chef d'un journal, a été formellement inculpé d'association de malfaiteurs. Il est accusé d'entretenir des liens avec le Mouvement des Nigériens pour la justice (MNJ), groupe armé d'opposition constitué de membres de la communauté touareg. Amnesty International considère cet homme comme un prisonnier d'opinion, détenu uniquement en raison de ses activités de journaliste, qu'il mène pourtant de manière pacifique et en toute légitimité.

Ibrahim Manzo Diallo a été arrêté le 9 octobre et transféré sous l'autorité de l'armée dans la région d'Agadez (dans le nord du Niger), où il a été arbitrairement détenu pendant trois semaines. Après son inculpation, il a été conduit à la prison d'Agadez, où ses proches sont autorisés à lui rendre visite, de même que certaines autres personnes. Son avocat, qui se trouve à Niamey, capitale du pays, devrait aller le voir dans les prochains jours.

Jusqu'à juin 2007, Ibrahim Manzo Diallo était rédacteur en chef du bimensuel privé *Aïr Info*, dont le siège est à Agadez. Les autorités ont interdit la publication de ce journal pour cause d'« incitation à la violence » à la suite d'une série d'attaques perpétrées par le MNJ contre l'armée. À la fin du mois d'octobre, Daouda Yacouba, un autre journaliste d'*Aïr Info*, a été détenu pendant six jours à Agadez, avant d'être remis en liberté sans inculpation ni jugement.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

En février 2007, le Mouvement des Nigériens pour la justice (MNJ) a lancé des attaques contre l'armée, tuant une quarantaine de soldats et prenant environ 70 autres en otage, dont une grande partie ont été ensuite relâchés. De ce fait, le 24 août 2007, Mamadou Tandja, président du Niger, a décrété l'état d'urgence pendant trois mois dans la région d'Agadez, dans le nord du pays. Les autorités ont arrêté un certain nombre de civils soupçonnés d'être des sympathisants du MNJ. Certains restent détenus à ce jour. Amnesty International pense que ces personnes sont détenues uniquement pour avoir exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression, et qu'il s'agit par conséquent de prisonniers d'opinion.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en français, en arabe ou dans votre propre langue) :

- demandez la libération immédiate et sans condition d'Ibrahim Manzo Diallo ;
- dites qu'Amnesty International pense que cet homme est un prisonnier d'opinion détenu uniquement pour avoir exercé de manière pacifique et légitime ses activités de journaliste ;
- faites part de l'inquiétude que vous inspire le caractère systématique des manœuvres d'intimidation et des arrestations ciblant les journalistes au Niger, et priez instamment les autorités de respecter la liberté de la presse telle qu'elle est définie par les normes internationales, notamment par le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) et la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples ;
- déclarez-vous préoccupé par les pouvoirs conférés à l'armée et la police aux termes de la législation d'exception en vigueur dans la région d'Agadez.

APPELS À :

Président de la République :

Mamadou Tandja

Président de la République du Niger

La Présidence

Niamey

NIGER

Fax : + 227 20 72 27 07

Formule d'appel : Monsieur le Président,

Ministre de la Défense :

Djida Hamadou

Ministre de la Défense

Ministère de la Défense

Niamey

NIGER

Fax : + 227 20 72 40 78

Formule d'appel : Monsieur le Ministre,

Ministre de l'Intérieur :

Albade Aboufa

Ministre de l'Intérieur

Ministère de l'Intérieur

Niamey

NIGER

Fax : + 227 20 72 21 76

Formule d'appel : Monsieur le Ministre,

COPIES : aux représentants diplomatiques du Niger dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 19 DÉCEMBRE 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.